

par / by **DANIELLE GRAVELLE**
translation **CAÏ PERRAULT**

Québec se prépare à reconstruire le barrage Tee

Le Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ) a confirmé qu'il a entrepris des démarches pour la reconstruction du barrage Tee. Dans une lettre adressée à la municipalité de Kipawa le 23 janvier, le CEHQ demandait à la municipalité d'émettre un certificat de conformité pour la reconstruction du barrage Tee. Des renseignements sur le projet étaient également fournis dans la lettre.

Pour sa part, Mme Monique Savard, directrice générale de la municipalité de Kipawa a confirmé qu'une réponse a été donnée au Centre hydrique, attestant que le projet de reconstruction du barrage ne contrevient pas à la réglementation municipale de Kipawa, où est localisé le barrage des lacs Tee et du Moulin, et de la baie Coal Pit.

Dans la lettre, M. Serge Goulet, ingénieur, atteste que les plans et devis du nouveau barrage seront réalisés par la Direction de l'entretien et de la surveillance des barrages publics et du réseau hydrométrique (DESBPRH) et que les travaux seront exécutés par un entrepreneur général local, sous la surveillance de la DSEBPRH, à la suite d'un appel d'offres public qui sera effectué par le CEHQ.

Les travaux projetés consistent à reconstruire une nouvelle structure de type « béton-gravité » à déversoir fixe. Le nouvel ouvrage projeté sera aménagé au même endroit que le barrage existant. L'ancienne structure du barrage sera démolie et les débris seront transportés dans un site autorisé et gérés selon les exigences environnementales.

Selon la lettre, cet ouvrage de retenue a été identifié prioritaire par le secteur faune du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). On confirme que les travaux devront être réalisés avant l'automne 2006 et que la période permise pour réaliser des interventions en milieu aquatique est du 15 juin au 15 septembre 2006.

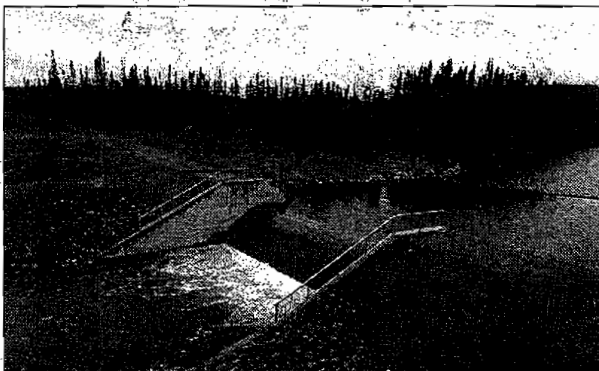
En ce qui concerne l'entente concernant l'entretien du barrage, le maire de Témiscaming, Philippe Barette a dit qu'il attend toujours une confirmation du directeur-général du CEHQ, M. Yvon Gosselin, qui était censé se rendre à Témiscaming pour conclure cette entente. On

se souviendra que les municipalités de Témiscaming et de Kipawa se sont engagées à payer les frais annuels d'entretien et d'inspection du nouveau barrage.

Situation des riverains

En attendant la reconstruction du barrage Tee, certains riverains doivent subir les conséquences de la décision du CEHQ d'abaisser le niveau du plan d'eau par l'enlèvement de six poutrelles pour diminuer la pression sur le barrage et diminuer les risques de rupture. L'abaissement du niveau du lac empêche certains riverains de s'approvisionner en eau. Jusqu'à présent, trois poutrelles ont été enlevées et deux riverains sont privés d'eau, mais on prévoit que d'autres seront affectés quand trois autres poutrelles seront enlevées d'ici la fin de février.

Selon Luc Blanchet, président de l'Association des riverains, qui prend des mesures régulièrement, le niveau du lac a baissé d'environ trois pieds depuis juillet 2004, lorsque le CEHQ a enlevé la première poutrelle après une pluie diluvienne. Il estime que le niveau baissera de huit pieds une fois que toutes les poutrelles auront été enlevées.



Le nouveau barrage Tee serait de type béton-gravité à déversoir fixe comme celui de cette photo

En janvier 2006, la municipalité de Témiscaming a autorisé l'établissement d'un fonds spécial de 10 000 \$ pour aider à fournir de l'eau aux riverains. Depuis ce temps, un comité, formé de Luc Blanchet, président de l'Association des riverains et Pierre Gingras, conseiller municipal de

Témiscaming, a le mandat d'administrer ce fonds. Le comité a accordé un contrat à M. Claude Loyer pour transporter l'eau du lac dans des contenants aux riverains qui en ont besoin. Les riverains sont responsables de fournir leurs contenants de 250 gallons.

M. Blanchet croit que le fonds de 10 000 \$ ne sera pas suffisant pour fournir de l'eau aux riverains affectés. « Nous allons relancer la balle à nos députés, Daniel Bernard et Marc Lemay pour de l'aide financière, » de dire M. Blanchet. « Il faut s'organiser, nous n'avons pas le choix d'accepter la situation, mais on espère que les ententes vont se signer et que le barrage va être reconstruit pour l'automne prochain. »